



GRIP
GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉCLAIRAGE – 18 décembre 2019

COLLIN Jean-Marie, La France, sa bombe et la culture stratégique européenne, *Éclairage du GRIP*, 18 décembre 2019, Bruxelles.

<https://www.grip.org/fr/node/2882>



Éclairage

La France, sa bombe et la culture stratégique européenne

Jean-Marie Collin

18 décembre 2019

Quel dénominateur commun peut-on trouver entre le Forum du ministère français des Armées « *La Fabrique Défense* » (janvier 2020), qui a pour objectif de « *créer la défense européenne de demain*¹ », et le discours sur l'Europe du président Macron du 26 septembre 2017 ? Réponse : la volonté de créer une culture stratégique européenne. Les interrogations autour de cette « *culture* » sont nombreuses et notamment sur ce que recouvre cette notion. Ce que l'on en perçoit permet d'établir que la politique de dissuasion nucléaire est intégrée, bien que cela soit fait de manière discrète.

La France, la dissuasion nucléaire et l'Europe

Depuis l'effondrement du bloc communiste et, donc la disparition d'un adversaire qui, mieux que les autres, servait à justifier la logique atomique, la France a tenté de lancer un débat auprès de ses partenaires européens sur la place de sa politique de dissuasion nucléaire sur le Vieux Continent. Cela s'est principalement traduit par des tentatives de jonction entre les notions d'intérêts vitaux de la France et de la sécurité de l'Europe. On pense ici par exemple à l'utilisation de l'expression « *dissuasion concertée* » avancée en 1992 par Jacques Mellick, alors Secrétaire d'État à la Défense ; ceci après que le président Mitterrand s'était interrogé lors des rencontres nationales pour l'Europe, sur « la *possibilité de concevoir une doctrine [nucléaire] européenne* ». La proposition en 1995 du Premier ministre Juppé (alors que la France venait de reprendre ses essais nucléaires en Polynésie) concernant une « *politique de dissuasion concertée* » avec l'Allemagne rejoint la même idée. Cette initiative ignorée et donc refusée par Berlin, signa la fin de toute tentative politique publique française d'inclure les partenaires européens dans une réflexion sur la portée de dissuasion hexagonale.

Récemment, le couple « *dissuasion nucléaire et Union européenne* » est revenu sur le devant de la scène. Contrairement aux démarches antérieures, ce n'est pas la France qui est à l'origine de cette résurgence, mais l'Allemagne.

L'élection inattendue du président américain Donald Trump a provoqué des interrogations sur l'impact de la nouvelle politique américaine pour la sécurité allemande (et *in fine* sur le futur de l'OTAN et de l'Europe). Dans le même temps, le referendum britannique du 23 juin 2016, engageant une sortie de l'UE du Royaume-Uni, a fait naître des interrogations sur le futur solitaire de la seule puissance nucléaire de l'Union européenne : La France. Ces éléments ont entraîné, pour la première fois, des prises de position parlementaires sur « *l'Allemagne et l'arme nucléaire* »², même si elles sont restées marginales.

Parallèlement, les conférences sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires³ tenues à travers le monde, notamment en Europe (Norvège en 2013, Autriche en 2014⁴), ont amené à l'ONU, en 2017, des négociations internationales sur un instrument juridiquement contraignant sur les armes nucléaires. Adopté par 122 États et en cours de ratification, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires⁵ (TIAN) est à l'origine de tension au sein des États européens. Il vise à instaurer une norme juridique internationale claire contre le nucléaire militaire.

L'Initiative européenne d'intervention

Dans ce contexte, le président Macron a voulu impulser un coup d'accélérateur sur les projets qui concerne l'Europe de la défense : « *Je suis venu vous parler d'Europe [...] Ce qui manque le plus à l'Europe aujourd'hui, cette Europe de la Défense, c'est une culture stratégique commune. [...] Je propose dès à présent d'essayer de construire cette culture en commun, en proposant une initiative européenne d'intervention visant à développer cette culture stratégique partagée.* »⁶ Il lance ainsi les bases de sa vision politique de l'Europe de la défense et de l'Initiative européenne d'intervention (IEI).

L'IEI est officiellement née le 28 juin 2018 avec une dizaine d'États⁷. Celle-ci est amenée à s'agrandir. Elle prévoit néanmoins volontairement de rester informelle pour ne pas créer de confusion avec l'OTAN et les structures de défense de l'UE. L'IEI regroupe des États membres de l'UE (comme la Belgique) ou non (comme le Royaume-Uni qui s'assure de conserver une voix au chapitre dans la réflexion sur l'Europe de la défense européenne) ainsi que des membres de l'OTAN (comme l'Allemagne) ou non (comme la Finlande). L'objectif, selon le ministère français des Armées, est de « *favoriser l'émergence d'une culture stratégique européenne commune et [de] créer les conditions préalables pour de futurs engagements coordonnés et préparés conjointement sur tout le spectre de crise* » et de « *promouvoir la crédibilité militaire de l'Europe* » comme de « *renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe* »⁸.

Dix-huit mois après le lancement de ce projet, sa légitimité peut apparaître renforcée par la fin du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (en août 2019), les tergiversations de Trump sur l'application de l'article 5 et le lien transatlantique ou encore par des tendances de plus long terme comme la montée en puissance de

la Chine. Toutefois, jusqu'à présent, c'est uniquement l'aspect conventionnel de cette IEI qui a été mis en avant (projection rapide d'une force) et nullement ce qui concerne la dissuasion nucléaire, du moins officiellement.

Culture et autonomie stratégique

Aborder le sujet des armes nucléaires dans l'UE, c'est un peu comme faire rentrer un éléphant dans un magasin de porcelaine. Il faut le faire de façon prudente et éviter les simplifications abusives du type : la bombe française sera partagée avec l'Union européenne. Enfin, il faut éviter toute crise politique interne à ces États (Allemagne, Belgique) qui soutiennent une politique de dissuasion, mais qui avancent à pas feutrés sur ce sujet en raison d'une population globalement hostile au nucléaire⁹.

Pourtant les armes nucléaires sont répandues au sein de l'UE. Outre l'arsenal nucléaire de la France (le troisième au monde), quatre États (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Italie) disposent sur leur territoire d'armes nucléaires américaines (les B-61) déployées dans le cadre de l'OTAN. Ces armes, qui doivent d'ailleurs être modernisées au cours des prochaines années (nouveau modèle B61-12), lient également clairement l'avenir des forces aériennes de ces quatre États aux industriels américains de la défense qui fabrique les avions emportant ces armes.

En ne parlant que de « *culture stratégique* », « *d'autonomie stratégique* », de « *crédibilité militaire* », il semble exister côté français une volonté de ne pas communiquer explicitement et clairement sur le sujet « nucléaire »¹⁰. Les séquelles des échecs des années 1990 sont sans doute toujours présentes.

Paris a un intérêt à créer une « culture stratégique commune. » La France a besoin de faire comprendre sa politique de dissuasion nucléaire dans l'objectif final de la faire adopter et soutenir (à tout le moins politiquement) par ses partenaires européens. La démarche est en fait double.

En premier lieu, il s'agit de ne pas être isolée. La France à partir de 2020 sera *de facto* la seule puissance nucléaire de l'UE. Cette situation est redoutée depuis de nombreuses années, car les campagnes de plaidoyer de la société civile pourraient se cristalliser uniquement contre Paris, ceci alors que le TIAN va entrer en vigueur. Vu de Paris, il faut donc rassembler des États pour faire front. L'IEI apparaît donc comme un instrument permettant de conserver un lien même ténu avec l'autre puissance nucléaire européenne : le Royaume-Uni. L'IEI offre également un forum pour diffuser la conception française de la dissuasion nucléaire auprès des alliés. On retrouve ici ce qu'énonçait Bruno Tertrais en 2011 concernant « *l'europeanisation de la dissuasion française [qui] passe par une démarche progressive de développement d'une culture stratégique commune, appuyée sur des discussions bilatérales approfondies, mais discrètes avec ceux de nos partenaires qui sont intéressés*¹¹ ». L'IEI est peut-être aussi un moyen de pression à disposition de la diplomatie française pour éviter que des États (Suède et Finlande) adhèrent rapidement au TIAN.

En second lieu, il s'agit de poser la question du partage du fardeau financier de la Bombe. La France a lancé en 2018 une Loi de programmation militaire qui inclut un processus de modernisation et de renouvellement de son arsenal nucléaire. Le coût d'ici 2025 est estimé à 37 milliards EUR. Selon les prévisions, la dépense annuelle pour mener à bien ce programme oscillera entre 5 et 6 milliards EUR jusqu'en 2040. Ce poids financier est redouté, car il va peser de façon considérable sur les finances du ministère des Armées, qui est déjà confronté à des investissements lourds (espace, cyber) qu'il va falloir renforcer (au vu de l'évolution rapide des technologies) tout en poursuivant un renouvellement des capacités conventionnelles. Il est difficile de dire ce que la France peut attendre de ses partenaires européens. Un partage de la facture nucléaire ? Obtenir le retrait d'une partie des dépenses militaires de la règle européenne des 3 % de déficit ? À l'heure actuelle rien ne peut être exclu, mais la réflexion sur la manière de gérer ce fardeau dans un espace européen est lancée¹².

Une année après le lancement de l'IEI, il semble que la diplomatie française, par la voix de Céline Jurgensen (Directrice de la stratégie à la Direction des applications militaires du CEA) se sente autorisée, à travers des canaux de communication restreints, à poser la question avec moins de pudeur : « *La dissuasion nucléaire française doit-elle être étendue à l'ensemble des États membres de l'UE, et si oui, dans quelles conditions ?* »¹³ Cette posture plus assumée a sans doute été appuyée par la parole libérée outre-Rhin de Wolfgang Ischinger, président de la Conférence de Sécurité de Munich, qui a énoncé que « *la question d'une européisation du potentiel nucléaire français est effectivement une très bonne idée.* »¹⁴

Conclusion

La période actuelle ouvre une nouvelle réflexion sur le rôle, la place et la répartition du coût de l'arme nucléaire française avec l'UE ou avec des États partageant une communauté d'intérêts (Norvège et Royaume-Uni par exemple). Cependant, plusieurs éléments demeurent totalement écartés des débats à ce stade : que faire des règles du Traité de non-prolifération ? Comment penser que la France, en voulant élargir son parapluie, ne provoquera pas de nouvelles tensions avec la Russie ? Comment vouloir « *partager* » les coûts d'une politique de dissuasion nucléaire quand les systèmes d'armes qu'elle met en œuvre seront interdits par les normes internationales issues du TIAN ? Comment instituer un parapluie nucléaire européen sachant que l'Autriche et prochainement l'Irlande ne peuvent y souscrire du fait de leur adhésion au TIAN ? En écartant ces questions de la réflexion sur le futur de ces armes de destruction massive, la diplomatie française et la communauté des think tanks¹⁵ qui portent cette « évolution » adoptent une posture qui mine les trop rares instruments multilatéraux de limitation des risques associés à la logique atomique.

* * *

L'auteur

Jean-Marie Collin est un consultant indépendant sur les questions de défense et de sécurité internationale, avec une expertise particulière dans les domaines de la dissuasion nucléaire, du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération nucléaire. Il est chercheur associé auprès du [GRIP](#), membre du comité d'animation et porte-parole de [ICAN France](#) et vice-président de [Initiatives pour le désarmement nucléaire](#). « [L'illusion nucléaire : La face cachée de la bombe atomique](#) » (édition ELCM, mai 2018) est son dernier ouvrage co-écrit avec Paul Quilès et Michel Drain.

-
1. Voir : <https://lafabriquedefense.fr>
 2. Henrik Müller, « Wie Trump Deutschland zur Aufrüstung zwingen könnte », *Der Spiegel*, 6 novembre 2016.
 3. Jean-Marie Collin, « [Dimension humanitaire du désarmement nucléaire et danger nucléaire militaire en France](#) », *Note d'Analyse du GRIP*, 16 septembre 2015.
 4. L'Union interparlementaire comme l'Assemblée des parlementaires de l'OSCE et le Parlement européen ont entre 2013 et 2017 discuté de ce sujet et passé de nombreuses résolutions encourageant ce processus.
 5. Jean-Marie Collin, « [Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires](#) », *Rapport du GRIP 2018-9*, 28 décembre 2018.
 6. Discours du président de la République Emmanuel Macron « Initiative pour l'Europe », Sorbonne, 26 septembre 2017.
 7. L'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Finlande, la Suède et la Norvège.
 8. Voir le site du ministère des Armées de la France. « [L'Initiative européenne d'intervention](#) ».
 9. Benoit Pelopidas et Fabrício Fialho, « Les ombres d'Hiroshima : les Européens face aux armes nucléaires », *The Conversation*, 5 août 2019.
 10. Caroline Abadie (député LREM) et Régnier Marie-Hélène (déléguée nationale référent LREM), « La défense européenne a davantage avancé cette semaine que depuis des décennies », *Le Figaro*, 3 juillet 2018.
 11. Bruno Tertrais, *La menace nucléaire*, Éditeur Armand Colin, janvier 2011.
 12. Manuel Lafont Rapnouil, Tara Varma et Nick Witney, « Can Europe become a nuclear power? », *European Council on Foreign Relations*, septembre 2018.
 13. Céline Jurgensen, « L'Europe, la France et la dissuasion nucléaire », *Revue défense nationale*, n° 821, juin 2019.
 14. Wolfgang Ischinger, « Sécurité européenne : Il est grand temps que l'UE se transforme en une Union de défense », *Deutschlandfunk*, 9 février 2019.
 15. Par exemple, Bruno Tertrais, « The European Dimension of Nuclear Deterrence: French and British policies and future scenarios », *FIIA Working Paper 106*, 22 novembre 2018.